



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 8 - AVRIL 2004

Parc Urbain le Prieuré



Montataire  
VILLE DE L'OISE





## Notre ville

### Sommaire

Notre ville . . . . .	2 et 3
Février-Mars à Montataire . . . . .	4
Edito . . . . .	5
Culture . . . . .	6
Interview . . . . .	7
Reportage . . . . .	8 et 9
Intercommunalité . . . . .	10
International . . . . .	11
Insolite . . . . .	12
Tribune libre . . . . .	13
Portrait . . . . .	14
Etat-civil, brèves . . . . .	15



Pêche ouverte au parc urbain avec les Martins-Pêcheurs au nouvel étang de la Maladrerie

### Vivre ! N° 8 - Avril 2004

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand

jp60.legrand@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

**Vivre !** : Magazine mensuel officiel

de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05



En mars, Montataire  
a accueilli les championnats  
de France de Billard cadre-n2-



## Le club de à Monta

O n cont  
Marcel  
droite, o  
lier métallique  
rendre dans les tr  
une petite porte  
de billard. Un c  
ciellement depu  
champion de M  
nationaux, c'  
montrer que  
joueurs talentu  
Demeulle qui  
fort de son e  
talent a fondé  
club, une éc  
champions en  
que les anc  
regard attent  
Une fois in  
tous les jou  
progresser,  
ron trois h  
aussi avoir  
perfectionn  
qualités de  
d'ailleurs  
on se rend  
on y chuc  
entendre  
trechoqu  
Mais per  
rendu co  
à la fin  
France  
tion a  
Monta  
Ces p  
deman  
sein du  
Vous  
téléph



## Le club de Billard de Montataire

On contourne le stade Marcel Coene par la droite, on monte un escalier métallique comme pour se rendre dans les tribunes et on ouvre une petite porte grise : c'est le club de billard. Un club qui existe officiellement depuis 1967. Quatre fois champion de France et 14 titres nationaux, c'est suffisant pour montrer que ce club regorge de joueurs talentueux. L'un d'eux, Guy Demeulle qui en est le président, fort de son expérience et de son talent a fondé, en 1981, au sein du club, une école de billard. Des champions en sortent. Il faut dire que les anciens ont toujours un regard attentif pour les novices.

Une fois inscrit, on peut y jouer tous les jours de 8h à 22h. Pour progresser, il faut s'entraîner environ trois heures par jour. Il faut aussi avoir un certain goût pour le perfectionnisme et de véritables qualités de concentration. Elle y est d'ailleurs presque palpable quand on se rend au club : on n'y parle pas, on y chuchote comme pour mieux entendre le son des billes qui s'entrechoquent....

Mais peut-être vous en êtes-vous rendu compte en assistant, en mars, à la finale des championnats de France de Billard dont l'organisation a été confiée au club de Montataire.

Ces passionnés de billard ne demandent qu'à vous accueillir au sein du club.

Vous pouvez vous renseigner en téléphonant au 03 44 24 00 02.



Philippe Henwood de Montataire en action : 5ème au classement

## La F.N.A.C.A

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie est née au lendemain de cette guerre qui s'est officiellement terminée le 19 mars 1962.

Fondée en 1963, la FNACA ne regroupe que des appelés.

De 230 adhérents à son début, elle est passée à 107 aujourd'hui.

Comme le rappelle la stèle érigée à la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie, cinq Montatairiens sont morts durant cette guerre. Cette stèle est un moyen de ne pas oublier. Elle a été inaugurée le 19 mars 2002 pour commémorer le quarantième anniversaire de la fin de la guerre. La préservation de la mémoire est en effet un des buts poursuivis par la FNACA. L'association et la mairie avaient d'ailleurs organisé une exposition en 2002 à la salle de la Libération pour témoigner de ce que les appelés ont vécu : les maladies, le suicide des camarades, la mort au quotidien.

L'association a été également fondée pour aider les anciens combattants

dans leurs démarches administratives : obtention de la carte d'ancien combattant, démarche pour la retraite, etc.

L'association est gérée par une dizaine de membres.

Aujourd'hui ils continuent à se battre contre la décision de Jacques Chirac de remplacer le 19 mars par le 5 décembre comme date de commémoration de la guerre d'Algérie. Selon eux, la seule date acceptable ne peut-être que celle où les accords de cessez-le-feu ont été signés entre la France et le gouvernement provisoire algérien : le 19 mars 1962.

La commémoration de cette année revêtait donc un caractère particulier.



La stèle aux victimes de la guerre d'Algérie



## Février - Mars à Montataire



Le 8 Mars, le duo Echappées d'elles : une actrice et une musicienne ont ému les spectateurs du Palace avec leurs textes et chansons du genre humain (e)



Le groupe Let Me Rai a animé le Palace avec sa musique mêlée de jazz, de rai, de reggae et de funk



Les 3 jeunes musiciens du groupe «Tref» nous font redécouvrir l'accordéon avec un zeste de percussion pour lier une sauce que les spectateurs ont dégusté avec délectation



Au programme de la journée internationale de la femme : théâtre, poésies, débat et expo, le tout dans une ambiance conviviale



60 ans de mariage pour M. et Mme Mennecier





nt redécouvrir  
une sauce que



me : théâ-  
e conviviale



A l'initiative du collège Anatole France, les élèves ont participé à la création du nouveau logo de l'établissement



Dans le cadre des classes citoyennes, les enfants des classes primaires ont découvert le Secours populaire



Après le succès rencontré lors du concours «Montataire s'illumine», M. le Maire remet les récompenses aux lauréats.



Comme à son habitude, le loto du basket a rencontré un vif succès

## L'édito du Maire

### Remettre la société sur ses pieds

**A**u moment où ces lignes sont écrites, nous ne savons toujours pas quelles sont les décisions des actionnaires d'Heidelberg et du groupe américain Goss, éventuel acheteur. Cette situation, comme celle d'Arcelor ou de Still-Saxby est évidemment très préoccupante. D'abord pour l'emploi dans notre ville, l'agglomération, mais aussi en termes de capacités futures de la commune à répondre aux besoins des Montatairiens.

Plus que jamais la vigilance et la mobilisation doivent grandir et s'exprimer. Il n'est pas acceptable dans cette société que ce soit toujours les mêmes qui paient les conséquences de décisions de grands groupes industriels dont la seule «ligne d'horizon» est celle de la bourse et des revenus financiers. D'autant que ceux qui les subissent sont souvent touchés au moins deux fois : en tant que salariés perdant l'emploi, en tant que citoyens voyant les services publics se réduire faute de moyens. Vraiment il est temps de changer les fondements de cette société pour remettre au cœur de celle-ci, les hommes, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les handicapés... et leurs besoins.



Plus réjouissant et sympathique, c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillerons Yannick Noah le 7 avril prochain pour l'inauguration du site «Fête le mur» près du gymnase Armand Bellard. Voilà un grand champion qui en animant l'activité de l'association «Fête le mur» a le souci des autres. Il se préoccupe des jeunes qui ne peuvent pas forcément accéder à la pratique du tennis. Il pense aussi aux enfants du monde connaissant des conditions de vie souvent dramatiques, en dirigeant une autre association de solidarité.

**Jean-Pierre Bosino**



## Au mois d'Avril au PALACE

Mémoires d'un rat - Théâtre -  
Mardi 6 avril 20h30 au PALACE

Par la compagnie «Une fois dans mes rêves». Mise en scène Christine Bussièrre. Avec Alain Stach.

Une histoire de la guerre 14-18, à partir d'un texte de Pierre Chaine. Magnifiquement joué, poignant, émouvant. Le spectateur est transporté dans le monde des tranchées, dans l'absurdité de la guerre. C'est l'histoire de la révolte, de la chanson de Craonne, l'histoire d'un rat apprivoisé dans les tranchées, l'histoire de vies brisées par la grande guerre ... histoire d'un monde à l'envers où la plus grande humanité est incarnée par une bestiole considérée habituellement comme abjecte - observateur narquois d'un univers où l'horreur et la bêtise se rencontrent. C'est un morceau de notre mémoire collective, qui s'est déroulée à quelques kilomètres de Montataire, là-bas sur le chemin des Dames ... pour ne pas oublier.

C'est aussi une réflexion pleine d'humanité sur la vie, la Vie, si précieuse, et pourtant parfois dilapidée, sans que l'on sache si le jeu en vaut la chandelle. Un spectacle à ne pas manquer. Vous le retrouverez vous aussi «une fois dans vos rêves».

### Exposition de peinture d'Erika Vauquelin Du 5 au 16 avril de 14h00 à 17h00 au PALACE

Jeune artiste de l'Oise qui réalise un travail très personnel, entre tendresse et violence, humour et observation, autour du thème «Nature végétale».

Vernissage jeudi 8 avril à 19h00, en présence de l'artiste.

### Concert des professeurs de l'AMEM Jeudi 15 Avril à 20 h 30 au Palace

Les professeurs de l'école de musique vous feront partager un programme musical très éclectique résultant de l'opportunité, pour cette occasion, d'exprimer leurs différentes sensibilités musicales (classique, jazz, variété, musiques du monde...)  
Un concert à ne manquer sous aucun prétexte pour sa qualité et sa diversité musicale.



Renseignements  
03 44 24 69 97

### FÊTE de la musique 2004 APPEL AUX MUSICIENS

La ville de Montataire mettra à disposition des groupes une scène et une sono le 21 juin à partir de 19h30.

Pour garder la philosophie originale de la fête de la musique, les groupes de musique et les musiciens amateurs, de tous styles, de tous niveaux, pourront venir jouer, bénévolement, devant un public.

Si vous souhaitez vous produire  
le 21 juin

Merci de contacter  
l'AMEM 03 44 25 69 65  
ou  
le service municipal culturel  
03 44 24 69 97

## Les a cultu de la

### Danse contemp

Découvrir les ba  
de toutes les  
conscience de son p  
culations, de son c  
de la musique, des  
que permet la dan  
à des enfants de qu  
appelle cela l'éveil  
utilise, on y tou  
toutes sortes : bal  
chutes, bâtons, ti  
L'enfant acquier  
sont pour lui e  
s'orienter, avan  
les côtés par r  
extérieur. Il y ap  
entre tourner a  
tourner sur soi  
mouvement p  
façon fluide o  
une sensation  
poids.  
On travaille s  
de la danse  
déséquilibre,  
ment, le tour  
Les enfants  
jusqu'à l'âge  
danse pratiq  
acquis les re  
la latéralit  
pratique de  
Si on choi  
raine, on y  
à enrouler  
les jambes  
dissocier l



LACE



nements  
4 69 97

ique 2004  
MUSICIENS

raire mettra à  
es une scène et  
n à partir de

phie originale  
e, les groupes  
musiciens  
les, de tous  
jouer, béné-  
polic.

produire

er  
9 65

turel

## Les ateliers culturels de la ville

### Danse contemporaine

**D**écouvrir les bases de la danse, de toutes les danses, prendre conscience de son poids, de ses articulations, de son corps, de l'espace, de la musique, des autres : c'est ce que permet la danse contemporaine à des enfants de quatre et six ans. On appelle cela l'éveil corporel. On y utilise, on y touche des objets de toutes sortes : balles, toiles de parachutes, bâtons, tissus...

L'enfant acquiert des notions qui sont pour lui encore très floues : s'orienter, avancer, reculer, aller sur les côtés par rapport à un repère extérieur. Il y apprend la distinction entre tourner autour d'un objet et tourner sur soi-même, qu'un même mouvement peut-être exécuté de façon fluide ou plus saccadé, avec une sensation de légèreté ou de poids.

On travaille sur les grandes notions de la danse comme l'équilibre, le déséquilibre, la fluidité du mouvement, le tour...

Les enfants sont ainsi préparés jusqu'à l'âge de 7 ans à choisir quelle danse pratiquer ; ils ont en principe acquis les repères corporels comme la latéralité, indispensable à la pratique de n'importe quelle danse. Si on choisit la danse contemporaine, on y apprend à partir de 7 ans à enrouler et dérouler le dos, isoler les jambes du bassin et du cou, dissocier l'articulation de la tête et

du cou, des bras et des épaules, la suspension...

L'atelier de danse contemporaine est également ouvert aux adultes : la première heure est consacrée à préparer le corps à évoluer dans l'espace pour retrouver ses appuis et son poids. Forte d'une expérience de treize ans, Patricia Darif dispense son cours avec patience et passion.

### Atelier Arts Plastiques

**D**ans un atelier bien éclairé, Daniel Dufois, sculpteur, est toujours prêt à prodiguer un conseil sans imposer son regard, son expérience. Car on est là pour expérimenter, reconnaître des outils, des supports, des matériaux, pour développer ses sensations, sa réflexion et son regard.

On peut venir s'initier ou approfondir ses connaissances en modelage, moulage, sculpture, taille, dessin, peinture.

L'atelier est ouvert aux enfants à partir de 10 ans.

### Atelier Théâtre

**F**ormation de l'acteur : expression corporelle, gestuelle et orale, improvisation, rythme, situation dans l'espace...

Pour les jeunes : initiation sous forme ludique, travail autour de l'imaginaire...

Professeur : Christian Besson



### Atelier Informatique

**N**imwa Venadiambu, animateur de l'atelier informatique, met à votre disposition ses compétences pour vous permettre d'acquérir des notions ou des connaissances en informatique.

Ainsi les personnes qui n'ont jamais utilisé un ordinateur en apprendront la manipulation.

Les autres apprendront à se servir de logiciels comme Word, Excel, Power Point, Access, Publishore ou encore à créer des sites internet.

Une chose est certaine, Nimwa Venadiambu veille à élaborer des programmes qui soient adaptés au niveau de chacun.

Le public très divers va des enfants de CM1 à des groupes de femmes à la retraite en passant par des adolescents ou des adultes à la recherche d'un emploi.

Inscription auprès du service culturel : 03 44 24 69 97





## Reportage

Entretien avec Claude Couallier, 1er adjoint au Maire, Dominique Bordais, Directeur des services techniques municipaux et Corinne Arens, chef du service urbanisme. Ils nous présentent ici les trois opérations de logement social en cours de réalisation dans le centre ville.

**L**il s'agit avec ces trois opérations de créer dans le centre ville du logement de qualité. On a aujourd'hui soit du logement en accession à la propriété soit du logement en locatif privé à des prix importants mais parfois de piètre qualité. On assiste même à des recompositions de bâti ancien en plusieurs petits appartements. Du coup, on se retrouve parfois avec ce qui peut ressembler à des « dortoirs », ce qui compromet la qualité de vie et génère des problèmes de stationnement. On a cependant vu, ces dernières années, démarrer des

# Trente nouveaux logements dans le centre ville

opérations de réhabilitation privées de qualité. Ces dernières, ajoutées aux opérations de logement social pilotées par la ville visent à redensifier le centre ville de manière cohérente pour favoriser le développement économique, créer du lien social et une émulation en matière d'habitat.

### Ça représente combien de logements ?

Trente logements en tout : neuf à la ferme « Vasseur », treize à l'angle de la rue Lénine et de la rue Jean Jaurès et huit au dessus du magasin Aldi. Il y aura 25 % de logements deux pièces et le reste, se composera de quatre et cinq pièces. On ne veut pas proposer que de petites surfaces car cela entraînerait un « va et vient » permanent qui empêcherait les relations de voisinage de s'établir et

provoquerait des déséquilibres pour le maintien du bon état du patrimoine. La construction de logements spacieux (T4 et T5) permet d'installer durablement des familles. C'est en tout cas la politique que nous essayons de mener.

### Comment ces opérations sont-elles perçues par les riverains ?

Ce qu'attendent les gens autour de chez eux, c'est qu'on réhabilite les habitations. Nous avons cherché des opérateurs privés qui pourraient proposer des logements en location à des tarifs libres et de bonne qualité. Cela n'a pas donné de résultats car ces derniers craignent de ne pas trouver de clients. Pour les mêmes raisons, on a aussi du mal à trouver des opérateurs pour du logement en accession à la propriété. Mais cela devrait changer car la création de

logements sociaux comme ceux dont aujourd'hui, devraient être réalisés par les bailleurs privés. La ville, à laquelle la municipalité a opté, dans certaines conditions, de devenir propriétaire de logements sociaux en location. C'est le cas par exemple pour les maisons de ville et des logements sociaux à Quenardel ainsi qu'à Voltaire : la ville a accordé avec la municipalité de proposer aux propriétaires de maisons de ville un logement. C'est ceux qui ont du mal à accéder à la propriété. Il est vrai que la ville aujourd'hui est composée de petits immeubles





# Logements

## ville

libres pour  
du patri-  
de loge-  
(5) permet  
s familles.  
rique que

ns sont-  
erains ?

autour de  
pilité les  
rché des  
urraient  
tation à  
qualité.  
ats car  
ne pas  
mêmes  
trouver  
ent en  
s cela  
n de

logements sociaux de qualité, comme ceux dont nous parlons aujourd'hui, devrait attirer des bailleurs privés. La solution pour laquelle la municipalité et les bailleurs ont opté, est de permettre, dans certaines conditions, à des locataires de logements sociaux d'en devenir propriétaires après dix ans de location. Cela pourrait être le cas par exemple des vingt maisons de ville de la rue Lesieur et des logements sociaux de la rue Quenardel ainsi que ceux de la rue Voltaire : la S.A. d'H.L.M, en accord avec la municipalité, pourrait proposer aux locataires des maisons de ville d'acquérir leur logement. C'est un moyen pour ceux qui ont des revenus faibles d'accéder à la propriété.

Il est vrai que l'aspiration des gens aujourd'hui est d'avoir des maisons de ville ou des logements dans des petits immeubles où l'on soigne



Reportage

L'ancienne ferme Vasseur, rue Voltaire, accueillera neuf logements

plus la qualité relationnelle avec les voisins : les gens finissent par se connaître et prennent donc davantage soin des espaces communs. Au début les gens vivaient très bien dans les grands ensembles. Mais à cause des conditions liées au plafond de ressources, de nombreuses personnes à revenu moyen ont été contraintes de partir. On a alors assisté à la constitution de ghettos. A Montataire on compte deux mille logements sociaux, ce qui représente 50 % des logements. Si on avait pu maintenir la mixité, il y aurait beaucoup moins de problèmes. Cela aurait réduit le nombre d'impayés et permis de réhabiliter les immeubles de manière régulière. Or, on a souvent regroupé dans les mêmes immeubles les gens qui rencontrent les plus grandes difficultés. Il faut absolument revenir à une mixité sociale.

### Quelle est la politique foncière de la ville ?

Lorsque les maisons et les appartements se sont vidés dans certains vieux quartiers, si la ville ne s'était pas portée acquéreur, on aurait pris le risque que les promoteurs immobiliers achètent sans réhabiliter et louent des appartements dans des conditions insatisfaisantes.

La politique foncière qui est menée par la municipalité depuis une vingtaine d'années a permis de faire des opérations comme celles que nous évoquons aujourd'hui. Cette politique à long terme a commencé à

devenir visible dans le centre ville à partir de 1995. Il faut savoir, que ces trois opérations sont en discussion depuis quatre ans.

La volonté de la municipalité aujourd'hui, est aussi de répondre à la demande des habitants aux revenus moyens qui sont prêts à rester à Montataire à condition d'avoir des logements en location de qualité. C'est très important car les possibilités de logements concourent à redonner de la vie et de l'activité : Les constructions rues Robert Trin et Marc et Annette Quénardel ont permis d'éviter une hémorragie en terme de commerce et la rénovation de l'axe Lénine-Jaurès-République a encouragé des opérations privées de reprise de façade.

### Quand ces logements seront-ils disponibles ?

Les huit logements au dessus du supermarché Aldi seront disponibles à l'automne 2004 . Ceux de la rue Jean Jaurès, dont les travaux commenceront en avril, seront prêts au cours de l'été 2005. Quant aux logements de la ferme Vasseur, rue Voltaire, ils seront livrés au printemps 2005.

Trois bailleurs H.L.M différents gèreront ces opérations. Oise - Habitat pour les logements au dessus d'Aldi, la S.A.P.I pour ceux de la rue Jean Jaurès et la S.A. d'H.L.M du Beauvaisis pour ceux de la ferme Vasseur.





# Le Grand Projet de Ville



Entretien avec Madame Souveton, Directrice du Grand Projet de Ville à la communauté d'agglomération creilloise. Elle nous expose ici les grands traits de ce dispositif.

## Pouvez-vous nous présenter le grand projet de ville ?

Il s'agit d'un dispositif contractuel entre l'Etat et les collectivités territoriales dont l'objectif est de modifier les quartiers en difficulté et de revitaliser le développement de l'agglomération par des critères urbains et sociaux.

Signé le 1<sup>er</sup> juin 2001, le grand projet de ville concerne cinq quartiers : un quartier intercommunal qui se situe à la fois sur les territoires de Creil, Montataire et Nogent et un quartier par ville qui compose l'agglomération creilloise.

- Le quartier de la Commanderie, pour Nogent-sur-Oise, qui entre maintenant dans une phase de réalisation.
- Le quartier des Martinets à Montataire. Grâce à la concertation, particulièrement riche, avec les habitants, les choses sont très avancées.
- Le quartier Rouher à Creil : un cabinet d'études doit réaliser un schéma d'aménagement qui va s'étaler sur plusieurs mois et donnera au quartier une autre dimension.
- Le quartier des Prés Roseaux à Villers Saint-Paul où des actions ont été déjà réalisées.

- Le quartier Gournay-les-Usines, pour l'agglomération creilloise. Un schéma d'aménagement a été élaboré. Pour sa réalisation, il faudra compter quinze à vingt ans car il s'agit d'un projet très ambitieux. Il est par exemple prévu le « retournement » de la gare de Creil qui permettra d'ouvrir un deuxième accès pour les habitants de Nogent et de Montataire. Ce quartier représente un enjeu important car il s'agit d'en faire le cœur de l'agglomération.

## Quel est le délai de réalisation de tous ces projets ?

Il est variable selon les quartiers et l'état d'avancement des projets. Alors que le grand projet de ville devait s'étaler de 2000 à 2006, la loi Borloo, promulguée le 1<sup>er</sup> août 2003, est venue tout bouleverser. Une agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) a été créée auprès de laquelle il faudra désormais déposer tous ces projets. L'avantage de cette loi, c'est que le projet, une fois validé par l'agence, pourra être prolongé jusqu'à 2008 concernant les possibilités de financement.

Cette loi semble privilégier le financement de tout ce qui concerne « le dur » comme les grosses opérations de démolition. C'est une bonne chose car ce sont des opérations qui coûtent très cher.

L'aspect social, très important dans les procédures antérieures, ne paraît cependant pas du tout pris en compte.

Or on ne peut pas seulement se préoccuper de démolir et reconstruire.

La cité Jules Uhry et le quartier de la Commanderie sont les premiers projets qui seront présentés à l'ANRU par l'agglomération.

## Est-ce que chaque maire va déposer le dossier de son quartier à l'ANRU ?

Les quatre maires de l'agglomération ont pris la décision de déposer ensemble, solidairement, chaque dossier. Ce n'est pas le maire de Montataire qui va déposer le dossier de la cité Jules Uhry ni le maire de Villers qui va déposer le dossier des «Prés Roseaux». Les quatre maires déposeront un dossier qui comprendra plusieurs sous-dossiers. Les cinq projets étant à des degrés d'avancement différents cela ne veut pas dire qu'on en bloquerait un dans l'attente que tout soit prêt. C'est politiquement très fort car c'est ainsi que l'intercommunalité prend son sens.



Cité Jules Uhry à Montataire

Des ensei  
lycée profes  
ont créé  
Solidaires» p  
solidarité av

Julie, So  
Houleye,  
confient l

Qu'est-ce  
pensé du  
a été pré

On ne sa  
allait don  
intéresse  
arriver à  
Burkina  
truction  
pas beau  
récupère  
collèges  
envoyer  
puissent

Ca repr  
de trav  
du temp

Il y a les  
qui son  
emploi  
du volon  
s'investis  
de cours  
des acti  
emmené  
pour q  
Burkina

Est-ce q  
cela co

Ça nou  
aider de  
Et on  
choses,  
a vrain  
giés. P  
n'utilise  
par jou  
trois ce



# Le Burkina Faso au Lycée Malraux

Des enseignants et des élèves du lycée professionnel André Malraux ont créé l'association «Regards Solidaires» pour mener des actions de solidarité avec le Burkina Faso.

Julie, Saâdia, Tiffany et Houleye, lycéennes, nous confient leurs impressions.

Qu'est-ce que vous avez pensé du projet lorsqu'il vous a été présenté ?

On ne savait pas trop ce que ça allait donner. Maintenant ça nous intéresse beaucoup. On voudrait arriver à scolariser des enfants au Burkina Faso et aider à la construction d'un puits car ils n'ont pas beaucoup d'eau potable. On récupère aussi des livres dans les collèges de la région pour les envoyer dans un collège afin qu'ils puissent ouvrir une bibliothèque.

Ca représente quelle charge de travail dans votre emploi du temps ?

Il y a les deux heures obligatoires qui sont inscrites dans notre emploi du temps. Le reste, c'est du volontariat avec des élèves qui s'investissent en dehors des heures de cours.. On vient parfois pour des actions spéciales comme emmener des livres à l'aéroport pour qu'ils soient expédiés au Burkina Faso

Est-ce que vous considérez cela comme une obligation ?

Ça nous fait plaisir de pouvoir aider des gens qui en ont besoin. Et on a appris beaucoup de choses, notamment sur l'eau. On a vraiment vu qu'on était privilégiés. Par exemple, alors qu'ils n'utilisent que trente litres d'eau par jour, nous, nous en utilisons trois cents.



Entretien avec M. Kamel, enseignant au lycée

Comment ce projet est-il né ?

C'est parti de l'expérience de Madame Dominiac qui a enseigné pendant cinq ans au Burkina Faso. Nous avons déposé un projet éducatif et culturel (P.E.C) au Conseil régional qui finance des actions humanitaires ou culturelles au sein des établissements scolaires. Le financement obtenu nous permet de travailler, dans un cadre de citoyenneté et d'action humanitaire, deux heures par semaine avec une classe professionnelle composée de secrétaires et de comptables. L'objectif du P.E.C est d'envoyer des livres, du matériel informatique et d'organiser un voyage au Burkina Faso. En décembre nous avons créé l'association «Regards Solidaires», d'une part parce que les élèves voulaient s'impliquer au-delà des deux heures, d'autre part pour collecter des fonds supplémentaires pour financer le voyage.

L'association a été créée et montée par les enseignants et les élèves. Nous avons envoyé, régulièrement, tous les deux mois, deux cent kilos de livres récoltés auprès de collèges de la région, pour achalander une

bibliothèque au collège de Gorum-Gorum. Nous envoyons les livres gratuitement par l'intermédiaire de «Point Afrique» qui est une agence de voyage alternative.

Vous avez élargi le domaine d'intervention de l'association ?

Oui. Nous travaillons d'une part avec l'association «Eau Vive» au financement d'un puits qui alimenterait le collège en eau et nous travaillons aussi avec un orphelinat pour parrainer la scolarisation d'une vingtaine d'enfants. Sept euros suffisent pour en scolariser un. L'idée c'est d'amener chacune des classes du lycée à parrainer un enfant.

Le voyage nous permettra par ailleurs d'emporter du matériel informatique, de l'installer et de sensibiliser les élèves du collège à son utilisation. Un de nos collègues, qui a créé notre site internet, fera partie du voyage pour mettre en réseau l'ensemble du matériel. La classe de secrétariat mettra en place un système de prêt avec une banque de données pour le fonctionnement de la bibliothèque.



insolite insolite insolite insolite insolite

# insolite



# insolite

insolite insolite insolite insolite insolite

Ré  
L'i  
ges  
em  
me  
mu  
le p  
enc  
alo  
inc  
L'e  
pa  
ciè  
ta  
Ce  
les  
ni  
de  
la  
N  
m  
l'e  
ta  
A  
p  
d  
fa  
c  
c  
F  
A  
V  
E  
c  
i  
J  
P



La majorité municipale

### Réagir ensemble !

L'idée selon laquelle il faut baisser les charges du grand patronat pour créer des emplois est mise en œuvre par le gouvernement. Mais si les cadeaux aux plus riches se multiplient, le chômage, lui, augmente dans le pays comme dans notre ville. Plus grave encore, l'industrie est durement touchée alors qu'elle est créatrice de richesses indispensables à l'indépendance du pays. L'enrichissement des actionnaires ne profite pas à l'emploi mais à la spéculation financière, aux délocalisations, à la fuite des capitaux.

Cet hiver, l'explosion de la demande dans les Restaurants du Cœur ou auprès d'organisations comme le Secours Populaire démontre cette terrible réalité : la pauvreté, la précarité s'étendent.

Non seulement le gouvernement porte ses mauvais coups contre la protection sociale, l'emploi, la santé, le logement mais il s'attaque aussi aux services publics.

Ainsi les actions en faveur des quartiers, la politique de la ville, voient leurs crédits diminuer fortement. C'est le contraire qu'il faut faire surtout après l'annonce des menaces qui pèsent sur nos entreprises et les conséquences que cela risque d'entraîner pour les finances communales.

Alors quel avenir pour vous qui n'avez que vos pensions, vos allocations ou votre travail pour vivre ? Doit-on se résigner à un monde et une société de plus en plus injustes et inégalitaires ? Pour leur part, les élus de Montataire, ne le pensent pas. Tous ensemble, nous constituons une force qu'il convient de rassembler et qui peut porter des solutions nouvelles à la crise que nous connaissons.

Par exemple en transformant les exonérations faites au patronat en un fonds public qui permettrait de baisser les taux d'intérêts des crédits accordés aux entreprises qui s'engageraient à investir et à créer des emplois. En appliquant cette mesure pour les entreprises de Montataire et de la région des centaines d'emplois pourraient être créés. Beaucoup d'autres idées nouvelles sont en œuvre pour construire une alternative à la politique actuelle.

A nous tous d'y travailler, à nous tous d'agir pour notre ville et son avenir.

Groupe communiste et républicain  
Groupe socialiste et républicain

Groupe «Montataire Pour Tous»

### Madame, Monsieur,

Le magazine «Vivre» est un magazine luxueux, il coûte beaucoup d'argent en fabrication pure : le papier, la mise en page, l'impression etc. Il emploie de nombreuses personnes pour sa réalisation, sa distribution et une journaliste à temps plein qui a été embauchée en 2003. Il vous informe sur ce qui se passe dans notre commune. Nous aurions aimé qu'il vous informe aussi sur les délibérations des conseils municipaux car ces décisions vous touchent au quotidien. En voici quelques unes qui ont été prises lors des conseils du 24/11/03, 5/01/04 et du 16/02/04 :

Vote du budget supplémentaire 2003:  
Versement d'une subvention exceptionnelle à l'école de musique 2000 € (13119 F)  
Versement d'une subvention exceptionnelle à JADE 50000 € (327978 F)

Budget primitif 2004, versement d'acomptes aux associations : écoles de musique 65000 € (426372 F), Centre Communal d'action sociale 38000 € (249263 F), Centre d'action sociale 14000 € (91833 F); Comité des Fêtes 5000 € (32797 F), JADE 40000 € (262382F)

Création de 3 postes à temps plein d'agents au service entretien ménager.

Création d'un poste à temps plein à la direction des ressources humaines.

Création d'un poste à temps plein chargé de mission adjoint au service médiation.

Changement des administrateurs à la régie communale du câble et de l'électricité

Régie Communale d'Electricité :  
Encaissement de 80000 € (524 765F) produit excédentaire de l'activité électricité et versement de 80000 € (524765 F) à l'activité câble déficitaire.

Echanges de terrains

Paiement pour expropriations

Acquisitions de terrains

Achat de 2 bennes à ordures ménagères : 260862 € (1 711 142 F)

Etc...etc...

Monsieur le Maire rend compte lors de ces conseils municipaux des engagements qu'il a souscrits dans le cadre de sa délégation de pouvoir confié par le Conseil Municipal en vertu de l'article L-2122-22 du Code Général des collectivités : soit pour 3 derniers conseils : 114190 € (749 037 F)

A votre disposition en mairie : le samedi de 10 h à 12 h bureau des élus de Montataire pour tous.

Montataire à gauche 100%

La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction

### Brève

## CAF

POUR DÉCLARER VOS RESSOURCES, SIMPLIFIEZ -VOUS LA VIE !

Comme chaque année, la Caf de Creil adresse à tous ses allocataires un formulaire de déclaration de ressources à compléter. Celui-ci est indispensable pour calculer tous les droits aux prestations à partir de juillet.

Pour votre déclaration 2003, utilisez internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Depuis le premier mars 2004, vous pouvez saisir votre déclaration en ligne sur le [www.caf.fr](http://www.caf.fr) 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Un geste simple : plus besoin de vous déplacer à la Caf ou d'envoyer votre déclaration de ressources par courrier.

Un geste rapide : en quelques clics, votre déclaration est expédiée à la Caf et traitée immédiatement.

Une démarche sécurisée : grâce à votre numéro d'allocataire et à votre code confidentiel, vos renseignements sont transmis en toute confidentialité et sans risque d'erreur d'interprétation.

Alors, ayez le réflexe [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



## Portrait



**M. et Mme Lefebvre,  
la passion des autres**

Entretien avec Marie-Thérèse et Serge Lefebvre. Ils cumulent tous les deux plus de soixante années d'enseignement. Marie-Thérèse, ou Mathé comme on l'appelle, a commencé et finira sa carrière cette année à l'école Jacques Decour. Serge l'a devancée d'une année, il est à la retraite depuis septembre 2003. Ils ont failli presque tout faire en même temps...

Elle habitait Creil, lui aussi. Il a été instituteur, elle l'est toujours. C'était leur vieux rêve d'enfant. Ils le réalisent ensemble, en arrivant à Montataire en 1970. Ils sont nommés tous les deux à Jacques Decour. Au bout de dix ans, parce qu'il a l'impression de toujours répéter la même chose, Serge Lefebvre décide de prendre en charge, en 1982, une classe d'initiation : pour les enfants qui arrivent de l'étranger et qui ne savent pas parler français. Il a déjà de l'expérience dans le domaine puisqu'il dispensait, depuis quinze ans déjà,

des cours d'alphabétisation à des travailleurs immigrés. Un cours qui avait été mis en place par Félix Gambier. Ce dernier avait besoin de quelqu'un pour l'aider. Serge Lefebvre l'a rejoint spontanément. Marie-Thérèse décide, elle aussi, de quitter le cycle dit « normal » pour se consacrer à des enfants en difficulté. Depuis 1985, elle circule dans les différentes écoles de la ville et y fait travailler des enfants en petits groupes. Peut-être que leur malaise se trouvait là : au milieu d'une trentaine d'élèves, il était impossible de prêter une attention particulière aux

enfants qui en avaient le plus besoin. « Avant la classe d'initiation, j'ai eu des gosses qui sont arrivés et qui ne parlaient pas français ; je n'ai jamais réussi à comprendre comment ils pouvaient tenir une journée entière sans comprendre quoi que ce soit » explique Serge.

« On a toujours habité le plateau. Il y avait là des enfants qui avaient de grosses difficultés. D'avoir été en contact avec ces gosses, c'est sans doute pour ça qu'on a eu envie de les aider pour qu'ils suivent une scolarité normale » ajoute Mathé. « Ce n'était pas toujours facile, parfois même assez difficile, mais la satisfaction de voir un gamin s'en sortir représentait une véritable compensation. » Pourtant elle voit arriver l'heure de la retraite avec satisfaction. Serge, qui l'a devancée d'une année, n'éprouve lui non plus aucun regret : « Ça fait du bien de souffler un peu » reconnaissent-ils.

Mais pas question de quitter Montataire, ils y sont trop attachés. Il est vrai qu'ils ont su y tisser un important réseau de relations non seulement par leur investissement dans leur travail mais aussi dans le monde associatif. Serge Lefebvre a en effet mis en place, dès son arrivée à Montataire, avec son frère, un nouveau club de volley-ball : onze équipes se sont constituées. Au début des années 80, des problèmes de santé le contraignent à abandonner. Qu'à cela ne tienne, il rejoint l'Office municipal des sports dont il devient le président.

Mathé quitte le monde du volley en même temps que son mari ; l'envie de peindre lui fait rejoindre l'association « Formes et Couleurs » dont elle s'occupe pendant une dizaine d'années.

Mais le sport finit par lui manquer : elle délaisse les pinces pour la raquette de tennis. Et comme dans la famille, on ne fait visiblement pas les choses à moitié, elle prend en charge le secrétariat du club. Voilà au moins deux personnes qui n'auront pas été frustrées de leur passion !

## Etat

Les années et la situation de la vie publique

Janvier  
LEROY H  
SORRET  
BOUCHN  
CHABIN  
GRANTH  
AKABLI Z  
LOPES L  
MACHAD

Janvier  
SOUTHV  
ABID A

Janvier  
VLASSO  
LÉVÉQU  
PLICHO  
COURT  
KERMA

Résid

ASS

Confé  
Vincer  
avril 2



## Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

### Ils sont nés

Janvier 2004

LEROY Hugo, le 6,  
SORRET Carolane, le 6  
BOUCHNAFA Soufiane, le 8  
CHABIN Céréna, le 11  
GRANTHOMME Nathan, le 18  
AKABLI Zakaria, le 23  
LOPES Loana, le 27  
MACHADO DE PASSOS Luka, le 30

### Ils se sont mariés

Janvier 2004

SOUTHWAY Patrick et TAGHON Céline, le 17  
ABID Atheman et BRASSEUR Patricia, le 26

### Ils sont décédés

Janvier 2004

VLISSOFF Christian, 53 ans, le 7  
LÉVÊQUE René, 81 ans, le 9  
PLICHON Olga, 85 ans, veuve MIDDERNACHT, le 15  
COURTOIS Suzanne, 76 ans, veuve MOULOUDJ, le 20  
KERMANN Anne-Marie, 73 ans, veuve STUDLER, le 29

## Belote

Le concours de belote prévu à la Résidence Maurice Mignon du jeudi 8 avril, est reporté au jeudi 6 mai 2004

## Association des Maghrébins

Conférence-débat sur les discriminations avec Vincent Geisser au Cinéma Palace le Samedi 24 avril 2004 de 14 h à 17 h.

## Brèves

### Photo club Concours 2004

Deux thèmes :

- La Pierre
- Trois photos sinon rien !

Les photos sont à déposer au plus tard le jeudi 28 octobre 2004 au secrétariat de la Résidence des personnes âgées «Maurice Mignon», 118, rue Jean Jaurès à Montataire.

Le règlement du concours et le bulletin de participation sont à retirer :

- A la Résidence des personnes âgées «Maurice Mignon»
- Au Service culturel «Espace Fernand Léger» 3, rue de Condé

A la Mairie, Place Auguste Génie

A la Mairie Annexe, 104, rue Jean Jaurès

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la secrétaire au 03-44-25-98-66

### Demande de passeport

La demande de passeport doit être faite auprès de la mairie du domicile du demandeur. Les délais actuels sont de 5 semaines, voire 6 semaines à l'approche des vacances d'été.

Attention : cas d'urgence

Les services préfectoraux recevront les demandeurs uniquement pour les cas d'urgence dûment justifiés :

- maladie ou décès d'un proche
  - déplacement professionnel imprévu qui ne peut être différé, sur présentation d'une invitation à un colloque, d'une convocation à une réunion ou d'une attestation de l'employeur.
- Pour tout renseignement sur les pièces à produire, vous pouvez vous rapprocher du service de l'Etat Civil, en Mairie.

Rappel des heures d'ouverture :

lundi : de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h00

et de 13h30 à 17h30

Samedi : de 9h à 11h45.

## Société mycologique

Sorties de printemps

- Samedi 3 avril après midi avec André Langrognet
- Samedi 10 avril au matin avec Jacques Claux
- Samedi 17 avril après midi avec Justine Jetin
- Samedi 24 avril au matin avec Régis Duez
- Samedi 29 mai après midi, sortie botanique avec Denise Van Der Gught et Jacques Roger



# Fête le mur



avec

# Yannick Noah

Mercredi 7 Avril

2004

13h00

Plaine de jeux  
Armand Bellard

